

Nous, universitaires, soutenons et accompagnons les étudiants dans leur contestation de la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et de Parcoursup

Nous appelons les enseignants du second degré, les lycéens, les parents d'élèves, et tous les citoyens à soutenir notre action en signant cette pétition !

Nous, universitaires*, soutenons et accompagnons les étudiants dans leur contestation de la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et de Parcoursup depuis le début de leur mouvement. Notre prise de position s'explique d'abord par notre rejet de toute forme de sélection à l'entrée de l'université. Or, la nouvelle loi instaure une sélection hypocrite : d'un côté, les responsables gouvernementaux refusent catégoriquement d'utiliser ce mot, mais de l'autre, on nous demande de classer les candidatures de sorte qu'un couperet tombera une fois les capacités d'accueil des filières saturées.

Le gouvernement défend sa loi en invoquant une politique d'orientation destinée à pallier les échecs en premier cycle. Mais il ne donne aucun moyen pour mettre en place les cours de mise à niveau dont il annonce unilatéralement la mise en place. L'affirmation récente de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, qui évoque un milliard d'euros destiné à la refonte du premier cycle est une « fake news » – c'est-à-dire, en réalité et en français, une propagande. Un milliard d'euros représente 7,5% du budget total 2018 de l'Enseignement supérieur (13,4 milliards d'euros). Une dotation supplémentaire d'un milliard d'euros, rien que pour le premier cycle, devrait être largement visible, ce qui n'est pas le cas. Et à notre connaissance, aucune loi rectificative du budget n'est annoncée.

Autre argument utilisé par le gouvernement : rien ne serait pire que le tirage au sort pratiqué l'année dernière via le logiciel admission post-bac (APB) pour 1% des bacheliers dans les filières en tension. En réalité, le système APB a révélé l'impossibilité d'accueillir tous les étudiants faute de place et de moyens. En juillet 2017, le ministère a reconnu que 87 000 demandes d'inscription n'étaient pas satisfaites, soit plus du quart du total des nouveaux entrants à l'université en 2016 ! Le fait qu'un mode de sélection (sur dossier, pour tous les bacheliers) se substitue à un autre a pour objectif presque avoué de différer, sinon d'écarter dans l'immédiat, un certain nombre de candidats.

Le problème posé par le nombre de candidatures n'a pas disparu. Au contraire, on sait, pour des raisons démographiques, qu'il va se tendre davantage. L'année 2018-2019 correspond au baby-boom de l'an 2000, et se traduit par une explosion démographique prévisible depuis longtemps. Le gouvernement préfère la sélection au financement des universités à la hauteur des besoins. Or, toute la politique du gouvernement est fondée sur la volonté de ne pas donner davantage de moyens à l'Enseignement supérieur malgré les difficultés auxquelles il est confronté depuis des années.

Si nous soutenons les étudiants, c'est enfin parce nous assistons impuissants, à une inexorable dégradation de l'enseignement supérieur depuis une vingtaine d'années. Les dix dernières années ont été marquées par la réduction drastique des budgets et le gel des créations de postes à l'université. N'oublions pas que la Loi LRU de 2008 [Loi relative aux libertés et responsabilités des universités] a donné lieu en 2009 à une grève de plusieurs semaines dans l'enseignement supérieur, la plus longue jamais enregistrée. Depuis, la situation n'a cessé d'empirer. Le service public de l'enseignement supérieur se dégrade autant, sinon plus, que celui du transport ferroviaire ou des hôpitaux.

Il serait vain, nous dit-on, d'accueillir davantage d'étudiants à l'université dès lors qu'ils n'ont pas le niveau. Ce serait un gaspillage des deniers publics ! Mais la finalité de l'éducation nationale n'est-elle pas d'éduquer et de former ? Ce qui fait la noblesse de notre métier n'est-il pas d'élever le niveau de ceux qui ne l'ont pas, c'est-à-dire pas encore ? Quel serait notre rôle s'il s'agissait seulement de dispenser des cours à ceux qui n'ont aucun problème et qui ont la chance d'avoir le niveau et d'être doués pour les études supérieures ? Qui prétendrait avoir trouvé son chemin à 16 ans ou 18 ans comme l'imposent Parcoursup et la loi ORE ?

L'université est un formidable révélateur de talents, un lieu où s'expérimente l'autonomie, où se développe l'esprit critique. Bon nombre d'étudiants qui ont fait des études brillantes à l'université n'étaient pas des élèves remarquables dans le secondaire et n'ont pas eu une bonne mention au baccalauréat. Auraient-ils été retenus si la sélection s'était appliquée alors ? Pourquoi devrions-nous abandonner ce vivier et renoncer, par une sélection absurde, à donner leur chance à tous ceux qui ont le degré minimum, à savoir le baccalauréat ? La France est-elle riche à ce point de talents avérés pour que les enseignants renoncent à leur vocation première : former, éduquer et faire progresser vers les meilleurs niveaux ?

Nous appelons les enseignants du second degré, les lycéens, les parents d'élèves, et tous les citoyens à soutenir notre action en signant cette pétition !

*Le mot « universitaire » est ici entendu au sens large et inclut les chercheurs, enseignant-chercheurs et enseignants, permanents ou précaires (ATER, vacataires, etc), les doctorants ainsi que tous ceux qui apportent au quotidien le soutien nécessaire à l'enseignement et la recherche: bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé.